

# COMITÉ PARALYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

## Règlement de consultation

### **Objet : consultation relative aux services de téléphonie mobile en Chine dans le cadre des Jeux Paralympiques d'été de Pékin 2022**

Le Comité Paralympique et Sportif Français est une association de type loi 1901 qui, selon les termes de l'article 19 de la loi du 27 novembre 2015, représente et coordonne, sur le territoire national et dans les instances internationales, le mouvement paralympique. Il contribue à son développement, aux côtés des fédérations affiliées. Il conduit la délégation nationale aux Jeux Paralympiques d'hiver et d'été.

À ce titre, il est responsable de l'équipe de France aux Jeux Paralympiques de Pékin, qui se tiendront du 4 au 13 mars 2022. Le CPSF souhaite donc faire appel à un fournisseur de services de télécommunication en Chine.

#### **1. Objet du marché**

La présente consultation porte sur la fourniture de services de téléphonie mobile pour la délégation française aux Jeux Paralympiques d'hiver. Ces derniers se dérouleront du 4 au 13 mars 2021.

#### **2. Pouvoir adjudicateur**

Comité Paralympique et Sportif Français

INSEP

11, avenue du Tremblay

75012 Paris

[e.patrigeon@france-paralympique.fr](mailto:e.patrigeon@france-paralympique.fr)

#### **3. Caractéristiques du marché**

##### **a. Durée et portée du marché**

Le présent marché est ponctuel et ne concerne que les services de téléphonie mobile pour la délégation française aux Jeux paralympiques d'hiver de Pékin 2022.



b. Allotissement

Le présent marché n'est pas alloti.

c. Durée des offres

La durée de validité des offres est de 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

d. Contenu et mise à disposition du dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend le présent cahier des charges, valant règlement de consultation, et l'acte d'engagement.

Il est mis à disposition à tout candidat qui fera une demande par courriel à Elie PATRIGEON : [e.patrigeon@france-paralympique.fr](mailto:e.patrigeon@france-paralympique.fr)

e. Date limite de dépôt des offres

Les offres doivent être remises, par courriel ou voie postale, avant le 15 janvier 2022, le cachet de la Poste faisant foi.

**4. Contenu des offres**

Les offres seront en rédigées en français. Les prix s'entendent en Euros (€) ou en Yen.

Pour chaque ligne téléphonique, un terminal mobile devra être fourni. Le type de terminal est détaillé ci-après.

En outre, le répertoire de chacune des lignes ouvertes dans le cadre du présent marché devra être importé en amont de la livraison du service.

Le service devra être opérationnel du 20 février 2022 au 15 mars 2022.

Un VPN actif devra préalablement être installé.

Type de forfait	Nombre	Type de téléphone
Forfait voix local illimité et international limité (mini 3h) + data (max 5GB, possibilité de limiter)	65	Smartphone

